

*Questions orales***L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

## ON DEMANDE DE PROLONGER LES PRESTATIONS

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances à propos de son budget. Hier soir, dans son exposé budgétaire, il a reconnu que l'économie canadienne perdrait environ 60,000 emplois cette année, que le chômage resterait à 12.4 p. 100 et que tous les efforts que fait le gouvernement pour créer des emplois n'arriveront à réduire ce taux de chômage que d'environ un demi point de pourcentage.

Bien des chômeurs sont des chefs de ménages qui ont des enfants. Ils ont une hypothèque et des notes d'épicerie à payer. Après avoir privé ces personnes de la dignité que confère un emploi, envisagera-t-il sérieusement de prolonger les prestations d'assurance-chômage pour éviter de les humilier en les obligeant à s'adresser à l'assistance sociale?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je crois que le meilleur moyen de rendre leur dignité à ces personnes qui l'ont perdue, d'après le député, ne consiste pas à prolonger les prestations mais à faire tout son possible pour leur fournir l'emploi qu'ils veulent et dont ils ont besoin. Je crois que c'est ce que le budget essaie de faire.

**M. Keeper:** Hier soir, le ministre a dit sans ambages dans son exposé budgétaire qu'il ne pouvait pas créer d'emplois pour les Canadiens.

## ON DEMANDE AU MINISTRE D'ÉCOUTER LES CHÔMEURS

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Madame le Président, le ministre doit bien savoir que les chômeurs de toutes les régions du pays s'organisent. Lundi soir, à Winnipeg, ils ont créé un syndicat des chômeurs. Ils sont furieux, ils se sentent lésés et ils en ont assez des programmes du gouvernement actuel. Ils ont notamment demandé que l'on prolonge les prestations d'assurance-chômage. Le ministre peut-il écouter maintenant les chômeurs après avoir écouté les entreprises?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, comme je l'ai dit hier, notre principal souci dans ce budget est d'aider les chômeurs. Toutes les mesures qui ont été prises dans le budget visent à venir à la rescousse des chômeurs en créant un climat dans lequel les chômeurs puissent à nouveau avoir des emplois intéressants, stables et bien rémunérés. Voilà ce que nous voulons faire.

\* \* \*

**LE BUDGET**

## LES CHIFFRES DES DOCUMENTS DÉPOSÉS

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans sa réponse à ma collègue de Vancouver-Centre, il a dit qu'après avoir modifié certains chiffres du budget, il avait communiqué

les corrections et les documents voulus aux services du greffier hier soir. Le ministre des Finances se rend-il compte que les chiffres dans ces documents ne sont pas conformes à ceux qui figurent dans son exposé budgétaire? Par exemple, à la page 16 du plan financier figure une augmentation de 40 millions de dollars au titre des investissements spéciaux de relance pour l'année 1984-1985, alors qu'il a parlé de 50 millions dans son discours. A la page 45 du plan financier, nous constatons que, pour les années 1984, 1985 et 1986, le total des déficits n'est pas le même, si on soustrait les recettes des dépenses. S'il est au courant de ces corrections, comment justifie-t-il ces écarts entre son budget et la documentation qu'il a déposée hier soir?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, si un des documents déposés hier soir contient une erreur, je m'empresserai de la corriger. Si mon collègue veut bien me remettre une photocopie du document en question, je ferai volontiers cette correction.

Ce qui compte, c'est ce que j'ai dit à la Chambre et les chiffres que j'ai donnés dans mon discours.

## LES CHIFFRES DES DÉPENSES

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, quand il examinera les nombreuses erreurs que contient son budget, le ministre remarquera qu'à la page 41 du plan financier, les dépenses globales dépassent de 200 millions le chiffre indiqué à la page 45. En ce qui concerne l'ensemble des besoins financiers, le budget indique un chiffre de 26.7 milliards pour 1983-1984, alors qu'à la page 46 du plan financier, il est question de 26.6 milliards. Si le ministre savait ce qu'il faisait, pourquoi y a-t-il eu tant d'erreurs hier soir?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, le député montre qu'il est un excellent comptable et qu'il a dû être un excellent banquier. Là encore, si ce document contient certaines erreurs, je m'empresserai de les faire corriger. Je vais vérifier ce qu'il en est auprès de mes collaborateurs et leur demander d'apporter les corrections nécessaires.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LA COMMISSION DE RÉVISION DE L'IMPÔT**DÉPÔT DU 12<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL (1982)

**M. Al MacBain (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** Madame le Président, j'ai l'honneur de déposer, au nom du ministre de la Justice, le 12<sup>e</sup> rapport annuel de la Commission de révision de l'impôt pour 1982, dans les deux langues officielles. Je demande que ce rapport soit renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.